



Suisse : cigarette en chocolat en sursis

Rubrique : actualités - Date : jeudi 4 décembre 2008

Les cigarettes en chocolat qui font le bonheur des gamins pourraient disparaître de la circulation. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) songe en effet à les interdire : elles contribueraient à la banalisation du tabac. « Si l'on parle de prévention du tabagisme, cette interdiction aurait un sens », affirme Sabina Muller, porte-parole de l'OFSP, confirmant une information de la SonntagsZeitung.

Une telle mesure n'est-elle pas exagérée ? Faut-il alors aussi interdire les pistolets en plastique pour que les enfants ne deviennent pas des braqueurs ? Malgré notre insistance, la porte-parole ne répond pas directement à ces questions, mais rappelle que « les sucreries en forme de cigarettes suggèrent que consommer du tabac est normal et inoffensif ».

Sabina Muller ajoute que d'autres pays ont déjà adopté une telle mesure - Australie, Finlande, Grande-Bretagne, Canada, Irlande et Norvège - et que la convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la lutte antitabac, signée mais pas encore ratifiée par la Suisse, prévoit « l'interdiction de la fabrication et de la vente de confiseries ou autres objets ayant la forme de produits du tabac attrayants pour les mineurs ».

Monsieur Antitabac du Conseil national, Jean-Charles Rielle (PS/GE), voit d'un bon oeil la mesure envisagée par l'OFSP. « Elle me paraît légitime car on ne doit pas susciter des gestes. Il y a d'autres façons de manger du chocolat. » Directrice de la Ligue pulmonaire suisse, Corinne Zosso est, elle aussi, favorable à cette mesure : « Des études menées aux Etats-Unis montrent que les enfants de 12 ans qui consomment des cigarettes en chocolat ont deux fois plus de risques de devenir fumeurs que les autres enfants. »

Lire l'article complet sur le matin.ch <http://www.lematin.ch/fr/actu/suiss...>